

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace).....	50 cent.
RÉCLAMES (— d° —) 3 ^e page.....	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La Conférence et les Bolcheviks

25 Mars.

Les résultats de l'ignorance de Lloyd George en politique extérieure et de l'idéologie bornée et opiniâtre du président Wilson se montrent enfin dans tout leur jour. L'Amérique et l'Angleterre sont directement responsables des retards et des difficultés dont nous souffrons. C'est à l'abandon de leurs dirigeants qu'est dû le triomphe du Bolchevisme en Russie et en Hongrie. Certaine presse des Etats-Unis, notamment la presse de Hearst, a d'ailleurs joué dans toutes ces affaires un rôle déplorable. Tout le monde commence à dire que, si les Américains nous ont rendu de grands services, leurs prétentions actuelles

Quand nous leur faisons toucher du doigt le danger auquel nous sommes toujours exposés à l'Est et que nous rappelons nos pertes,

accuser d'impérialisme dans leurs journaux. On déja nos soldats, qui reviennent d'Orient dans des conditions plutôt dures, se plaignent amèrement de voir les

Les Boches événement

Sans doute, tout finira par s'arranger. Mais, en attendant, il va falloir occuper la Hongrie et attaquer les Bolcheviks. Hier au soir on annonçait dans les couloirs de la Chambre que 1.100 hommes, qui étaient en détachement avancé à 110 kilomètres d'Odessa et qui formaient une sorte de bataillon mixte franco-grec (surtout grec), ont été surpris par les Bolcheviks, commandés par des Allemands. Et voilà les résultats de la politique de Wilson et de Lloyd George.

D.-A. F.

LES ÉVÉNEMENTS

La révolution hongroise. Le danger qu'elle fait naître aura l'heureux résultat d'amener une décision prompte et énergique des Alliés. — Un avenu boche à retenir. — Le danger allemand au Maroc. Une intervention à Madrid ne serait pas superflue.

Il serait puéril de conserver des illusions, la situation qui nous est faite par la révolution hongroise est loin d'être rassurante. On peut se rendre compte des nouvelles difficultés qui surgissent en jetant un simple coup d'œil sur une carte d'Europe, ...si la note de notre éminent collaborateur parisien ne suffisait pas!!! Les Alliés croyaient avoir opposé, dans l'est, une barrière au bolchevisme par la réunion escamotée de la Pologne et de la Roumanie. Or, la Hongrie traite avec Lénine et ses troupes, jointes aux armées Russes, séparent dès maintenant nos deux alliés d'Orient.

Du coup, la situation de la Roumanie devient difficile, celle de la Pologne critique et la voie est ouverte à l'armée rouge de Trotsky!...

Voilà où, 4 mois 1/2 après notre victoire, nous ont conduits les atterrissements excessifs de la Conférence de Paris.

Evidemment, l'Allemagne a préparé le coup de théâtre hongrois. Elle cherche à brouiller les cartes dans l'espoir de diviser les Alliés et de se soustraire aux conséquences de la défaite.

Il est temps de réagir avec une particulière énergie. C'est ce que semblent avoir décidé les Alliés puisqu'une information, que nous avons pu insérer dès mardi soir, apprend au pays que le Conseil des Dix est

momentanément suspendu. MM. Wilson, Clemenceau, Lloyd George et Orlando, se substituent à ce Conseil pour examiner la situation et imposer à Berlin, sous peu de jours, un ultimatum qui ne permette aucune échappatoire.

C'est le seul procédé à suivre. Aucune discussion n'est possible avec le Barbare fourbe et félon. Il ne s'inclinera que devant la Force. Péneurons-nous une fois pour toutes de cette vérité et agissons avec la violence que comporte la situation. Lorsque les Boches auront la certitude que nous n'hésiterons devant aucune mesure brutale, jugée nécessaire, ils modifieront leur attitude et souscriront à toutes nos légitimes revendications.

Il n'est que temps d'en venir aux procédés p'rsuasifs qui seuls peuvent toucher... le cœur de nos ennemis. Si l'on avait opéré de la sorte, fin 1918, toutes les difficultés seraient aujourd'hui aplanies. N'attendons pas qu'il soit trop tard pour agir.

Mais pour atteindre ce résultat il faut que Clemenceau commande aujourd'hui, comme Foch commandait hier!...

Au reste, nos ennemis eux-mêmes s'attendent à l'énergie intervention qui s'impose. Cela ressort d'un intéressant entrefilet paru dans « Les Dernières Nouvelles de Munich ». L'organe bavarois, ayant mis au jour les procédés déloyaux du commerce allemand, qui lui permettaient de « tourner les traités de commerce internationaux », avoue que la méfiance des Alliés vis-à-vis des Centraux est une chose toute naturelle :

« La raison pour laquelle les Puissances Alliées menacent de faire, au moment de la paix, des conditions financières si dures, n'est-elle pas d'empêcher qu'à l'avenir des traités de commerce revêtus de signatures officielles ne soient purement et simplement rendus illusoire par des menées occultes difficilement contrôlables? »

« En dehors des plaintes concernant certains procédés d'Etat déloyaux, dans la concurrence commerciale allemande, on se plaint unanimement aussi dans les pays neutres des habitudes particulières à certaines maisons de commerce ou sociétés par actions.

« Et peu à peu, par le mépris excessif des impondérables, nous nous sommes attirés sur le champ de la concurrence commerciale internationale l'antipathie du monde entier, que seul celui qui est totalement aveugle peut attribuer à la jalousie commerciale.

C'est déjà joli, mais savourez cet avenu final :

« Au milieu de toutes les protestations allemandes contre les mesures prises par l'ennemi, pas une seule voix allemande ne s'est élevée pour dire bien modestement ce que, pendant quatre années, nous avons exigé des populations de la Belgique et du Nord de la France. Ce silence absolu sur les MÉFAITS ALLEMANDS, cette constatation pure et simple des difficultés où nous nous débattions, sans que soit exprimé le moindre regret sur le DÉSASTRE LAMENTABLE QUE NOUS AVONS CAUSÉ aux populations civiles des autres pays, cela on le considère à l'étranger et même dans les milieux qui sont favorables à l'Allemagne comme un symptôme que l'Allemand ne comprend nullement ce qu'on regrette de ne pas rencontrer chez lui ; et c'est pourquoi une méfiance générale paralyse toute velléité de se rapprocher de lui. »

Au moment où nos bolchevistes s'efforcent d'atténuer la responsabilité des criminels, il n'est pas mauvais que des Boches eux-mêmes ripostent : l'Allemagne n'a droit à aucune pitié, du moins tant qu'elle n'aura pas réparé tout le mal qu'elle a fait. Et encore il restera la perte irréparable d'un million 1/2 de nos enfants tombés pour le triomphe du Droit.

Que les Alliés ne l'oublient pas, une politique de faiblesse vis-à-vis des empires de proie provoquerait chez nous une explosion de révolte.

Ce serait une singulière conclusion à notre Victoire!...

Les Débats publient une « lettre de Tanger » qui offre un vif intérêt. L'auteur établit d'une façon certaine que les Allemands poursuivent, au Maroc, leur campagne anti-française.

Comme par le passé ils ne cessent de susciter des complots et d'approvisionner en armes, en munitions et en argent, toutes les tribus qui nous créent des difficultés. C'est dans le Maroc espagnol que s'opèrent toutes ces louches tractations!

Madrid « avait annoncé à grand bruit qu'il allait enfin purger la zone d'influence de l'Espagne au Maroc de tous les indésirables austro-allemands, qui, avant et pendant la guerre, firent de cette zone une véritable succursale de l'Allemagne. » L'épuration n'a été que de surface. Les Boches sont là, aujourd'hui, aussi puissants et aussi agissants qu'en 1914. Notre confrère en donne d'édifiantes preuves.

Pendant la guerre le principal espion de l'Allemagne, dans ces régions, était un sieur Denkhaus qui donna à son nom une consonnance espagnole et se fit appeler « Piensacasa ». Cet individu fort habile et très séduisant avait réussi à se créer de nombreuses amitiés parmi les officiers de l'armée espagnole auxquels il offrait thés et dîners ! Il avait, grâce à ses relations, grâce aussi à un observatoire qu'on lui laissa installer en lieu favorable, des renseignements précis sur ce qui se passait à Gibraltar, sur les convois qui s'y formaient à destination de l'Orient. On pense le profit que Berlin tira de tous les renseignements fournis!...

L'Espagne a bien expulsé Denkhaus du Maroc, mais le maître-espion est en Espagne d'où il dirige les louches manœuvres qui se perpétuent par l'intermédiaire de ses sous-ordres. Et sur ce point encore, notre confrère donne des précisions troublantes. Un personnage quasi-officiel, Bachir-ben-Sennah, dirige les opérations contre la France sur les instructions de Denkhaus. Dans une maison mise à sa disposition par le gouvernement espagnol il mène joyeuse vie, organise de copieus festins auxquels assistent des officiers et fonctionnaires espagnols.

D'autres individus du même acabit joignent leur action à celle de tous ces agents boches qui obéissent aux suggestions de Denkhaus.

« Les Allemands, concluent les Débats, n'ont donc jamais cessé un seul instant les hostilités au Maroc, et maintenant même ne songent qu'à leur donner une nouvelle intensité. Et la meilleure preuve est dans les événements qui se déroulent actuellement au Taflet, où une rébellion fomentée par eux à travers l'Atlas et la zone espagnole d'Inni, nous coûte encore un précieux sang français et à Ouezzan, où les groupements indigènes constitués par Kuhlhel et le protégé autrichien Kacem-ben-Salah ne cessent de mettre en péril notre ligne de couverture Nord-Ouest. »

Le boche félon est dans son rôle, mais que penser du rôle joué par les officiers et les fonctionnaires espagnols du Maroc?.....

A. C.

Le Projet est bon

Le projet de Ligue des Nations adopté par la Commission spéciale et lu à la Conférence par le Président Wilson, déplaît à quatre sortes de gens :

- 1^o Les Allemands ;
- 2^o Les socialistes extrémistes ;
- 3^o Les neutres neutralisants ;
- 4^o Les Américains non interventionnistes, les pro-Germains honteux, qui se drapent dans la doctrine de Monroe.

Donc il est bon. Amendons-le dans le sens qui déplaît à ces messieurs, il sera encore meilleur.

Un Faux historique

C'est le sort des mots historiques que d'être contestés quelques lustres après qu'ils ont été — ou non — prononcés. Et voici qu'en Allemagne on met en doute non plus un mot, mais un acte, l'abdication du Kaiser. Seulement, comme cette contestation doit profiter au *de cujus*, on a abrégé les longs délais d'usage.

On disait il y a cinq mois environ : « L'Empereur a abdiqué, il a signé l'acte. » Le chancelier Max de Bade avait déclaré officiellement au Reichstag : « L'Empereur-Roi s'est décidé à renoncer au trône. » Notre erreur est celle de l'Allemagne, ce fut de croire à cette déclaration officielle. Ce n'était pas, en effet, l'Empereur-

Roi qui abdiquait le 9 novembre 1918 à midi, mais seulement l'Empereur, Guillaume entendait rester roi de Prusse, Max, qui n'a pas flairé de supercherie dans un acte de cette importance passé entre Allemands, est un « traître ». Ceux qui l'ont cru sont des naïfs.

Telle est la nouvelle version de cet événement historique lancée par le comte Westarp. La presse conservatrice l'accueille avec enthousiasme, et, à la Diète de Brandebourg, M. von Loebl se lamente :

« L'Allemagne a perdu son empereur, la Prusse son roi, le Brandebourg son margrave... »

Que l'on grave donc sur le marbre, et pour des siècles :

Il n'aurait pas été bon, bon margrave et bon roi. Car le sort veut qu'aucune critique n'ait jamais eu complètement raison des faux historiques.

INFORMATIONS

En Allemagne

Les manifestations des Boches

Toute l'Allemagne se cramponne à cette dernière planche de salut : le bolchevisme. Elle ne craint plus Foch ou, du moins, fait semblant de n'en avoir plus peur. Elle voudrait saboter la paix de Foch.

Le gouvernement allemand se livre à une propagande effrénée tendant à provoquer dans l'opinion publique des obstacles à l'acceptation de la paix.

A Dantzig, au cours d'un meeting comprenant 40.000 personnes, on a protesté contre la cession de la ville aux Polonais.

A Breslau, une assemblée, présidée par un secrétaire d'Etat, a protesté contre tout morcellement de la Silésie et a invité les députés allemands à refuser la signature du traité. Elle a lancé aussi un appel aux volontaires pour la défense du pays.

A Berlin, au cirque Busch, 5.000 hommes et femmes ont protesté en termes indéniables. Au palais des Sports, Erzberger a réitéré son discours sur l'attitude à prendre touchant la question de Dantzig et de la Silésie.

« L'Allemagne, a-t-il dit, est disposée à neutraliser la Vistule en faisant de Dantzig un port libre : mais le peuple allemand ne peut pas et ne signera pas une paix impliquant l'annexion de Dantzig, de la Prusse occidentale et d'une partie de la Haute Silésie. »

Les navires boches livrés

Les Boches, comme on le voit ci-dessus, font entendre des protestations contre les Alliés.

Toutefois, il faut quand même que les Boches remplissent leurs obligations envers les Alliés. Le *Lokal Anzeiger* apprend que deux steamers de Hambourg ont quitté Cuxhaven le 24 pour être remis aux Alliés.

Ils auront des vivres, mais...

Toutes les manifestations boches ne détourneront pas l'Entente de son but : Elle n'enverra pas de vivres en Allemagne tant que le gouvernement allemand n'aura pas rempli les conditions préliminaires, en ce qui concerne l'Autriche allemande, le représentant britannique au conseil supérieur économique déclare que l'on a envoyé de diverses sources dans cette région environ 45.000 tonnes de denrées alimentaires, qui ont atteint leurs destinations.

La Suisse reconnaît le gouvernement allemand

Le président de la Confédération suisse, M. Ador, a répondu, par une lettre autographe, à celle qu'Ebert lui avait adressée pour l'informer de son entrée en fonctions.

La Suisse est le premier Etat étranger qui ait reconnu formellement le nouveau gouvernement allemand.

En Russie

Nous lisons dans le « Daily Mail » :

Une grande anxiété règne concernant le sort des forces franco-grecques fortes de 70.000 hommes, débarquées à Odessa, en février, et qu'on sait être pressées à l'heure actuelle par les troupes bolchevistes.

A quatre reprises la Russie aurait offert la paix aux empires centraux

D'après le « Pester Lloyd », on vient de découvrir dans les archives du ministère des affaires étrangères austro-hongrois des documents de la plus haute importance. Ils établissent que la Russie, à quatre reprises différentes, fit des propositions de paix aux empires centraux. Ces démarches furent faites le 16 octobre 1916, le 1^{er} février 1917, au commencement de mars 1917, quelques jours avant la révolution, et enfin le 26 mars 1917, après la révolution. Certains membres de la famille du tzar avaient été chargés d'engager des pourparlers à Vienne. La Bulgarie connaissait l'existence de ces pourparlers et les approuvait.

Il résulte des mêmes documents que les gouvernements de Vienne et de Berlin auraient accepté volontiers les offres russes, mais ils durent compter avec le haut commandement allemand, qui refusa même d'envisager l'ouverture de semblables négociations.

Le bolchevisme en Hongrie

Bela Kun, chef des bolcheviks hongrois et ministre des affaires étrangères, qui fut prisonnier en Russie, est l'ami de Lénine et de Trotzky. Il a été le grand organisateur des troubles de la fin de décembre dans le bassin minier de Salgo-Tarfan, près de Budapest. Depuis qu'il est rentré à Budapest, il a été en relations constantes avec la mission bolcheviste venue en Hongrie sous le couvert de la Croix-Rouge, et son premier acte, qui a été de prendre le portefeuille des affaires étrangères, prouve bien qu'il entend collaborer activement à la révolution mondiale projetée par Trotzky et Lénine.

On assure que Bela Kun avait reçu de grosses sommes d'argent de Lénine.

En Espagne

La situation ne s'améliore pas en Espagne. L'agitation continue, et le Gouvernement a publié un décret suspendant les garanties constitutionnelles.

Cette grave mesure a été provoquée par les troubles qui se sont produits à Barcelone, troubles qui ont obligé le Gouvernement à proclamer l'état de siège.

Depuis le 25, dans cette ville, les banques, les maisons de commerce sont fermées et la circulation dans la ville est complètement suspendue.

Le général Mangin contre Caillaux

On annonce la candidature du général Mangin, aux prochaines élections législatives dans l'arrondissement de Mamers, contre M. Caillaux.

Les préliminaires de la paix pour le 1^{er} mai

Le « Daily Mail » croit savoir qu'il y aura un traité de paix séparé pour chaque nation ennemie, mais que les quatre traités seraient signés simultanément.

Cette façon de procéder retarderait la signature de la paix jusqu'au 1^{er} mai, mais il s'agirait alors de la paix définitive.

L'assassin de Jaurès devant le jury

A l'audience de mardi, l'audition des témoins continue : MM. Léon Blum, Georges Weil, député de Metz, Peyroles, député de Strasbourg, Drum, publiciste à Strasbourg, Wicky, viennent proclamer le patriotisme de Jaurès, M. Renaudel, député, qui était avec Jaurès au Café du Croissant, au moment de l'attentat, fait un éloge de la victime.

M. d'Estournelles de Constant déclare que Jaurès était un grand Français dont le fils est mort au champ d'honneur. MM. Thomson, Hubert Rouger, Bidegarray, Brake, Messimy, Bedouce, font l'éloge de la grande victime qui est tombée sous les coups de revolver de l'assassin Villain.

M. Messimy, notamment, rappelle qu'au moment d'Agadir, alors qu'on croyait que la guerre allait éclater entre la France et l'Allemagne, Jaurès déclara : « Si la guerre éclatait, je n'aurai qu'une ambition : jouer le rôle de Gambetta en 1870, parcourir le pays, l'encourager sans cesse à la résistance, à la lutte jusqu'à la victoire. »

Troisième audience

A cette audience, MM. Cachin, le général Regnault, Lauche, député, Ribot, Denys-Cochin, Albert Thomas viennent proclamer le patriotisme de Jaurès. L'accusé prend la parole : il déclare qu'il a éprouvé une émotion très vive, quand en juillet 1914, il vit une affiche représentant un officier français qui tuait d'un coup de revolver une Alsacienne.

Cette affiche avait été placardée par l'*Humanité*.

M. le Commandant Gérard rappelle la mort héroïque du fils de Jaurès. MM. Longuet, Viviani, Painlevé, disent que Jaurès avait prévu l'invasion de la Belgique et qu'il déplorait le dégarnissement de la frontière du Nord. D'autres témoins le général Sarraill, MM. Jothaux, Vidal sont entendus, puis M. Anquetin, Benédite professeurs donnent quelques renseignements sur Villain.

Chambre des Députés

Séance du 25 mars

La Chambre reprend la discussion du projet de loi relatif aux douzièmes provisoires.

M. Mayeras parle des affaires de Russie : il déclare que l'on ne viendra pas à bout de l'armée des bolcheviks qui est composée de 800.000 hommes. Cette armée, dit-il, est commandée par le général Broussiloff. Cette affirmation provoque un étonnement général. M. Pichon déclare qu'il ignore que ce soit le général Broussiloff qui commande les bolcheviks.

M. Franklin-Bouillon reproche au Gouvernement de ne pas donner de renseignements précis sur la situation de la Russie. Il dit que le Président Wilson voulait insérer la Société des Nations dans les préliminaires de paix.

M. Pichon donne un démenti à cette affirmation, car le Président Wilson a reconnu que la mise au point de la question de la Société des Nations ne serait pas terminée avant la signature de la paix.

M. Franklin-Bouillon reproche au Gouvernement sa politique financière, il réclame pour la France la rive gauche du Rhin, et s'étonne qu'on n'ait pas procédé au désarmement de l'Allemagne.

L'orateur formule de nombreuses critiques au sujet de la politique extérieure. Et la suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 26 mars 1919

Dans la séance du matin, la Chambre discute le projet relatif au régime temporaire de l'alcool.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre reprend la discussion des interpellations sur la politique extérieure. M. Chappedelaine dit qu'il aurait fallu envoyer des forces importantes contre les Bolcheviks.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, répond aux divers interpellateurs. Il prononce un éloquent discours dans lequel il montre le rôle du gouvernement dans l'intervention russe. Toutes les nations ont envoyé des troupes non pour faire la guerre à la Russie mais au bolchevisme. Il indique que le nombre des troupes françaises en Russie est insignifiant et il donne lecture de documents montrant que des officiers et les soldats allemands ont donné leur appui aux bolcheviks.

M. Pichon rappelle que le traité de Brest-Litovsk a été signé par les bolcheviks. Il prouve que ceux-ci s'entendent avec les Boches : Le gouvernement n'admettra jamais que la Russie devienne la proie de l'Allemagne.

M. Pichon est vivement applaudi. MM. Brunet, Tournade, Moutet prennent la parole et la clôture de la discussion est prononcée.

Sénat

Séance du 25 mars

Le Sénat discute le projet relatif à la réparation des dommages de guerre. M. Reynald, rapporteur, donne lecture du projet voté par la Chambre, mais il indique que la Commission du Sénat, contrairement au vote de la Chambre, estime que des indemnités doivent être allouées aux fonds de commerce.

La discussion générale est close et le Sénat vote tous les articles du projet suivant la rédaction proposée par la Commission. Le projet est voté.

CHRONIQUE LOCALE

Pour les Mutilés et Réformés

La Chambre a adopté mardi, un projet de loi relatif à l'emploi obligatoire des mutilés de la guerre et à la création d'un office national pour le placement des réformés. Ce projet s'imposera à tout employeur occupant plus de 5 salariés du sexe masculin ou plus de dix femmes, ou plus de sept salariés des deux sexes.

Nul ne trouvera à redire à ce projet qui doit assurer aux victimes de la guerre les moyens de gagner leur vie en travaillant.

Il y a longtemps que ce projet aurait pu être voté, car il aurait pu être appliqué dès le lendemain de l'armistice tout au moins.

C'est ce que toute personne de bon sens dira, si elle veut faire un petit tour dans les bureaux des diverses administrations civiles et militaires dont les directeurs sont, depuis août 1914 omnipotents et pour l'embauchage et pour le renvoi des employés.

La Chambre vote un projet obligeant l'employeur d'occuper des mutilés, des réformés ! Mais qui donc, tout d'abord, doit obéir à la loi ? Tout le monde, sans doute ; cependant, est-ce que le plus obéissant serviteur du Parlement ne doit pas être l'Etat, ou si l'on préfère, les directeurs de ses divers services ?

Il est possible que dans certains départements les mutilés et réformés qui sollicitent un emploi qu'ils sont capables d'assurer dans une administration, aient satisfaction sans difficulté. Mais en est-il de même dans tous les départements ?

Il n'est pas excessif de répondre non. Certes, nous ne disons pas qu'aucun mutilé n'ait été et ne soit employé dans une administration. Le scandale dans le eût été trop flagrant, car depuis la guerre, et dans tous les cas, depuis l'ère des restrictions, des réglementations diverses et incohérentes auxquelles le public est soumis par décrets et arrêtés, le nombre des employés a augmenté dans des proportions tellement grandes qu'il pouvait bien y avoir place pour quelques mutilés et réformés.

Mais ceux-ci sont, il faut bien le dire, en petit nombre. Peut-être tous les postulants n'avaient pas les capacités voulues, ou des protections assez puissantes.

Il n'en est pas moins vrai qu'un tas de concours ont eu lieu pour un tas d'emplois et que ces concours n'ont pas tous profité à des mutilés, à des réformés.

Si ces emplois avaient exigé des connaissances approfondies, des diplômes, de nombreux mutilés et réformés n'auraient pu les occuper. Mais comme la plupart de ces fonctions pouvaient être remplies par quiconque sait lire et écrire — à peu près encore — il est inadmissible que des candidats autres que des mutilés et réformés aient été nommés.

Quand on avait des protecteurs puissants on entrait facilement, pendant la guerre, dans les administrations de l'Etat et des départements.

Et c'est pourquoi, il était nécessaire qu'une loi donnât aux mutilés droit de priorité pour l'obtention d'un emploi à la condition, bien entendu, que le mutilé ait la capacité suffisante de remplir cet emploi.

Il faut espérer que les administrations civiles et militaires, à la suite du vote de la Chambre, donneront l'exemple, et qu'elles réserveront aux mutilés, aux réformés des places qui étaient attribuées jusqu'à ce jour, à des... pistonnés !

L. B.

Votes de nos sénateurs

Sur l'ensemble du projet de loi adopté par la Chambre, adopté avec modifications par le Sénat, sur la réparation des dommages causés par les faits de guerre.

Nos sénateurs ont voté : Pour.

Le Sénat a adopté le projet.

Suppression de notariat

Lenotariat de Lentillac, dont M. Casaubon était titulaire, est supprimé.

Citations

Notre compatriote Charles Alazard, caporal au 94^e d'infanterie, originaire de Cahors, où sa famille habite rue Labarre, a été l'objet des deux citations suivantes :

« Caporal d'un cran et d'un courage remarquables. A toujours donné le plus bel exemple d'abnégation et de sang-froid le 20 août 1917. A pénétré un des premiers dans les tranchées ennemies. »

« Caporal très courageux : le 1^{er} novembre 1918 entraîné brillamment ses hommes à l'attaque d'une position très fortement défendue. »

Nos félicitations à ce brave Cadurcien.

Au 7^e

MM. Préceptis, Tromelin, aspirants d'infanterie, sont promus au grade de sous-lieutenant et affectés au 7^e d'infanterie.

Académie des Beaux-Arts

L'Académie des beaux-arts a élu, en remplacement de M. Jules Guiffrez, membre libre, décédé, M. Fenaille, donateur du château de Montal, dans le Lot, qu'il restaura avant de l'offrir à l'Etat, et écrivain d'art, auquel on doit des études sur Debucourt et sur les Gobelins.

Nous adressons nos félicitations au nouvel académicien.

Contributions indirectes

M. Dumas, commis des Contributions indirectes à Figeac est nommé en la même qualité à Sarlat.

A l'Hôpital 103

Dimanche dernier Mme Grimal, présidente de l'Union des Femmes de France, rassemblée dans une réunion tout à fait amicale à l'ancien Evêché, où fut l'Hôpital auxiliaire n° 103, celles de ses collaboratrices qui, pendant la guerre, ont prodigué gracieusement leurs soins dévoués aux blessés très nombreux qui leur furent confiés.

Madame Grimal, en quelques paroles aimables et délicates mit en relief l'attention patiente et assidue de toutes ses collaboratrices et les remercia d'un dévouement dont beaucoup de lettres de soldats signalent l'étendue et marquent la reconnaissance. Toute l'assistance fut très sensible à ces paroles de la Présidente et la remercia aussi de son aimable ré-éption. On but une coupe de champagne au rétablissement complet des blessés qui furent soignés à l'hôpital 103 et à la Victoire.

On se quitta en assurant Mme Grimal que le dévouement de toutes répondrait à son appel toutes les fois que, dans la paix qui vient, il sera nécessaire de soutenir une œuvre bienfaisante et patriotique.

Foot-ball rugby

Dimanche dernier au terrain de Cabessut, la « Quercynoise » (Lycée de Cahors) a battu l'« U. S. de Gay-Lussac » (Lycée de Limoges), champion du Limousin et de l'Académie de Poitiers, par 5 points (4 essais : Hormières ; 1 but : Delpont) à 4 points (1 drop-goal).

Ce fut sûrement la plus belle partie qu'il nous fut donné de voir pendant cette saison. Elle fut acharnée, mais d'une courtoisie parfaite, toute de jeu ouvert. En faire le compte rendu serait peut-être ardu. Résumons la partie en quelques mots : Au début, pendant les vingt premières minutes, supériorité manifeste des Limousins, les potaches cadurciens se contentant dans le jeu d'avants. Puis c'est un beau drop-goal à l'actif des Limousins : Limoges : 4 points. La « Quercynoise » change de tactique et fait donner ses trois-quarts, dont les magnifiques départs aboutissent chaque fois bien près des buts limousins. Cahors domine maintenant et conservera son avantage jusqu'à la mi-temps.

La deuxième mi-temps vit tout d'abord à la fin, une supériorité, encore plus nette, des Cadurciens. La partie devient dure, mais sans brutalité. Après une sortie de mêlée sur un départ aux pieds, Hormières marque entre les poteaux. Delpont transforme : Cahors : 5 points. Limoges : 4 points.

On reprend. Toujours du beau jeu ouvert ; Cahors domine toujours.

Une belle échappée de Sabaté qui échoue sur Morhange, un beau départ des trois-quarts cadurciens et la fin est sifflée au 22 de Limoges.

Le résultat nous dispense de commentaires sur la valeur des deux équipes. De force sensiblement égale dans l'ensemble, Limoges a dominé légèrement en avant, Cahors en arrière. Ces derniers ont fait une brillante exhibition, à laquelle nous n'étions pas habitués. Tous sont à féliciter. Une mention particulière à Delpont pour le beau coup de botte qui a donné la victoire à son quinzé. Les demis firent jeu égal. Les avants furent supérieurs en mêlée et en touche. Bertrand, Marmiesse, Imbert, Montagnac se distinguèrent particulièrement. Hormières fut toujours l'excellent talonneur qu'on connaît.

A l'arrière, Balansa fut lui-même c'est-à-dire merveilleux.

M. Piquet arbitra la partie avec sa compétence et son impartialité coutumières.

Mutualité scolaire de l'arrondissement de Cahors

Une subvention de 1 fr. 50 est allouée par l'Etat à tous les membres participants des sociétés de secours mutuels qui sont en même temps assurés de la loi des retraites ouvrières.

Pour bénéficier de cette allocation, les mutualistes doivent avoir fait l'échange à la mairie de leur domicile, de leur carte annuelle venue à échéance au cours de l'année 1918.

Mmes les Institutrices et MM. les Instituteurs sont priés d'adresser au Trésorier de la Mutualité scolaire l'état des sociétaires remplissant les conditions ci-dessus avant le 29 MARS date à laquelle l'état général doit être envoyé à la Préfecture.

Mutilés et anciens combattants

Réunion à l'hôtel de ville de Cahors à 2 h. 30 précises le 1^{er} avril, jour de foire.

Ordre du jour :

Barème des pensions. — Médaille militaire. — Les transports. — Pupilles de la nation. — L'Union des Associations du Lot. — Statuts à modifier. — Election provisoire du bureau.

Le Président : CAVARROC.

Mandat d'arrêt

Nous avons relaté dans un de nos précédents numéros, que des déprédations et un vol avaient été commis dans des jardins situés Côte des Evêques, et que les coupables avaient été arrêtés par la police.

Après interrogatoire et aveux, les coupables 2 femmes et 2 jeunes gens, se virent dresser procès-verbal mais furent remis en liberté provisoire.

Dimanche, deux des coupables, une femme belge et un jeune homme ont quitté Cahors sans laisser d'adresse.

Le Parquet vient de lancer contre eux un mandat d'arrêt. La fuite de ces deux personnes a donné lieu à de nombreux commentaires en ville.

Le frigo triomphe de la viande fraîche

La vente de la viande frigorifiée à Paris a décollé. Elle a passé, en un mois, de 20.000 kilos, à 200.000 kilos par jour. Les boucheries municipales de Paris, à partir du 1^{er} avril, ne seront plus approvisionnées qu'en viandes frigorifiées. La substitution a déjà eu lieu dans plusieurs de ces boucheries. Cette mesure est due aux difficultés que le ravitaillement éprouve actuellement à obtenir de l'indigence de la viande fraîche en quantités suffisantes.

Le succès du « frigo » à Paris permet d'espérer que cette viande rendra également de grands services à nos concitoyens.

La crise du tabac

Avez-vous du tabac ? Non ? Apprenez cependant — c'est une note quasi officielle qui nous l'annonce — que : 1^o les quantités distribuées par les entrepôts ont augmenté de 20.000 kilos par mois ; 2^o que les hachoirs, précédemment utilisés pour le tabac de troupe, sont maintenant affectés à la manutention du « caporal ordi-

devenir faible.

Il fallait qu'il aimât réellement Claire, pour qu'il en vint à s'étudier ainsi devant elle, à ployer, à se contenir, à dompter cette fièvre et ces colères qui l'échauffaient si souvent jadis et qui l'ébouffaient maintenant.

En dépit de tout, Claire ne pouvait l'aimer. Elle ne pouvait s'empêcher de le haïr d'instinct. Cet homme avait à ses yeux elle ne savait quoi de mystérieux et de tragique qui l'effrayait. Elle n'en avait pas eu l'intuition lorsqu'elle l'avait épousé, mais à présent, à mille riens qu'elle entrevoyait, aux réticences de Mortal, aux mots qui lui échappaient parfois, elle devinait non la vérité, mais quelque chose de cette vérité qui lui faisait peur.

— Sur ma foi, disait Daniel lorsqu'elle le regardait d'une certaine façon pleine d'angoisse, vous tremblez devant moi, ma chère ? Pour qui me prenez-vous donc ? Croyez-vous donc que j'aie dans les temps commis des crimes ? Je vous garantis, chère amie, que nos Mexicains s'assassinaient moins que les habitants du faubourg Montmartre.

Jusqu'à la voix que Mortal avait, en parlant ainsi, cette voix amère, vibrante, tout effrayait Claire.

C'était pour Mortal le châtiment qui commençait. Il souffrait tout ce qu'il avait fait souffrir. Il perdait une partie de sa verve insolente. Il devenait irascible, nerveux. Et il comprenait que plus cette humeur nouvelle, assombrie, s'emparerait de lui, plus

naire ; 3^e que cette augmentation doit se poursuivre.

Vous ne vous en doutez pas, ô fumeurs infortunés, qui courez vainement à la recherche du paquet bleu, jaune ou rose tant désiré depuis si longtemps.

Duravel

Dimanche 23 courant, Duravel a eu la bonne fortune d'entendre la belle conférence que M. Cambon a faite sur le sujet suivant : « Souvenons-nous et soyons vigilants ».

Dans les premières paroles, le nombre élevé, vibrant de patriotisme, le distingué conférencier a montré ce qu'est l'âme allemande : patrie de fourberie, de brutalité et d'orgueil, s'aplatissant devant la force lorsqu'elle ne lui est pas favorable, en abusant jusqu'à son sadisme lorsqu'elle tourne à son avantage... Ce qu'est le bolchevisme qui, sous la conduite d'agents boches n'est que du germanisme à peine déguisé !

Ce qui importe, c'est de ne pas oublier, de ne pas s'endormir dans une douce quiétude, qui pourrait avoir un douloureux réveil, de travailler sans cesse aux sources menées allemandes et de se mettre courageusement au travail, car la vie doit reprendre et chacun doit accomplir sa tâche sans défaillance.

M. Cambon a su faire partager son ardeur fièvreuse en l'avenir qui fera une France toujours belle, toujours généreuse, éprise de justice et de liberté.

Au nom de tous les auditeurs, merci à M. Cambon qui voudra bien revenir parmi nous et que nous accueillerons avec enthousiasme.

Nous n'avons garde d'oublier la gracieuse Mme Robinet, si accueillante, qui a porté ses encouragements aux Pupilles de la Nation et éclairé leur avenir d'un rayon d'espérance joyeuse.

Sauzet

Notre foire de jeudi avait l'importance habituelle de nos marchés mensuels. Beaucoup d'affaires traitées sur les divers points à des cours très élevés.

sur le marché au bétail, les boeufs de travail sont rapidement enlevés aux prix de 3.500 à 4.000 francs, 1^{re} qualité ; boeufs secondaires, de 3.000 à 3.100 francs ; jeunes veaux, de 1.800 à 2.000 francs la paire.

Viande de boucherie : boeuf, 4 francs ; veau, 4,50, et mouton, 5 francs le kilo. Porcs gras, de 250 à 275 fr. les 50 kilos, poids vif ; porcs d'élevage et porcelets, de 100 à 220 francs pièce, suivant qualité et grosseur.

Volailles : poules et poulardes, 2,50 ; poulets, 3 francs ; dindes, 2,75 ; lapins domestiques, 1,50 le demi-kilo ; œufs, 4 francs la douzaine.

Truffes, de 4 à 5 francs la livre. Moutons et brebis, de 100 à 150 francs ; brebis des Causses, 50 francs ; agneaux, de 35 à 65 francs pièce.

Figeac

Nous apprenons avec un vif regret la mort de notre excellent député M. Léon Bassat.

M. Léon Bassat, dont rien ne faisait prévoir le fin, est décédé subitement, à l'âge de 50 ans.

Nous adressons à la famille de ce regretté citoyen qui était très estimé à Figeac, nos bien sincères condoléances.

Salviac

Nous apprenons avec plaisir le mariage de notre compatriote le lieutenant-colonel Carrières, officier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, de la médaille coloniale du Sahara, commandant du Nicham Itikar avec Mme Brunel, de Toulouse.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Le service postal. — Le service postal par automobile entre Gourdon et Cazals se fait maintenant régulièrement avec transport de voyageurs et marchandises.

L'arrivée à lieu, à Salviac, le matin à 8 h., et le retour à 5 heures.

On nous fait observer toutefois, que ce service est encore provisoire et que des modifications prochaines auront lieu.

Nous nous permettrons de faire remarquer qu'il y a urgence que ce service ait une stabilité suffisante pour satisfaire aux intérêts des populations de Salviac et Cazals.

MESDAMES !

Samedi 29, sur la place du Marché, Grand déballage parisien

Soierie, Crêpe de Chine, Soierie fantaisie, voilette tout genre, corsages, lingerie, etc.

Le tout à des prix exceptionnels.

LA "FORTUNE POUR TOUS"

Ouvrage relié toile contre 1,30 à M. Montigny, Route de Blois, à Beaugency (Loiret).

Compagnie d'Assurances Incendie et Accidents en formation demande Inspecteurs, Agents et Représentants, Références sérieuses exigées. Ecrire, PONCIN, Inspecteur Général, 23 rue Fontaine, PARIS.

DÉPÊCHES

Autriche et Hongrie

De Zurich : Le parti communiste viennois a organisé une manifestation de sympathie pour la Hongrie. Les représentants du Conseil des soldats Bavaïrois et Berlinoïses ont prononcé un discours devant l'Hôtel-de-Ville.

Karolyi était prévoyant !...

De Zurich : Le comte Karolyi prévoyant les événements de Hongrie avait pris, à la Bourse, d'énormes engagements à la baisse.

(Ce qui revient à dire : Karolyi a fait fortune en spéculant sur le désastre de son pays !)

Le concours bolcheviste

De Zurich : La Gazette de Francfort constatant l'analogie de la situation de l'Allemagne et de la Hongrie propose un compromis avec les Russes s'ils secourent la Hongrie.

Les Polonais bousculent les Bolchevistes

De Copenghague : Les troupes polonaises avancent rapidement en Lithuanie, faisant reculer les bolchevistes. Ils s'emparent de Dziencial et Myska.

Les 4 agissent

On pense que la Conférence des Quatre a résolu hier les questions des réparations et des indemnités puisqu'elle aborde aujourd'hui le problème des frontières franco-allemandes.

Les mauvais français

De Lille : Enquêtant sur les affaires d'intelligence avec l'ennemi dans la région du Nord, la police a découvert une nouvelle affaire d'espionnage dont les ramifications s'étendraient jusqu'à Paris. On s'attend à de nombreuses arrestations.

Le gouverneur de l'Algérie

M. Viviani dément le bruit de sa nomination en Algérie.

La reine de Roumanie

De Londres : La reine de Roumanie quittera Londres samedi pour revenir à Paris.

Démenti de Cadorna

De Rome : Cadorna, intervenant dans une campagne de presse, dément par une lettre lettre envoyée à la Nazione qu'il ait jamais eu l'idée d'une retraite sur la ligne du Po.

En Albanie

De Rome : Le vice-président du gouvernement provisoire albanais, le prince Bib Doda pacha, vient d'être assassiné par les partisans de Dassad pacha.

En Espagne

De Barcelone : La ville présente un aspect étrange. Les cafés et les bars, où les patrons servent eux-mêmes, sont remplis de curieux.

La Croix-Rouge assure les services funèbres.

En Pologne

D'après des nouvelles de Pologne Paderevsky a réitéré ses fonctions de ministre des Affaires Etrangères, mais il reste premier ministre.

Paris, 12 h. 45.

Clemenceau va parler

On est optimiste

Clemenceau fera, vraisemblablement une déclaration, cette après-midi, à la Chambre, au sujet de la Conférence.

On conserve l'optimisme le plus complet au sujet de la décision des « quatre ». On pense qu'ils arriveront bientôt à une IMPORTANTE DÉCISION.

Retour de généraux

Nous confirmons notre information disant que le général Mangin va arriver incessamment à Paris. Vraisemblablement aussi le général Degoutte.

Etude de M^e MALET
NOTAIRE A CAHORS

Première insertion

Suivant acte reçu par M^e Malet, notaire à Cahors, le 19 mars 1919, enregistré, Madame Eugénie Peyroune, coiffeuse, veuve de Monsieur Firmin-Baptiste Feydel, demeurant à Cahors, boulevard Gambetta n° 77, a vendu à Monsieur Achille-Eugène Laur, coiffeur et Madame Antoinette Clément, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, rue Brive n° 40, Le fonds de commerce de coiffeur qu'elle exploite à Cahors, boulevard Gambetta n° 77.

Pour les oppositions, domicile élu en l'étude dudit M^e Malet.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers de la vendresse devront, pour conserver leurs droits, former opposition au domicile sus-indiqué dans les 10 jours qui suivront l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour premier avis :
MALET, notaire.

Etude de M^e MALET

NOTAIRE A CAHORS

Première insertion

Suivant acte reçu par M^e Malet, notaire à Cahors, le 20 mars 1919, enregistré, Madame Marie Pagès, armurière et quincaillière, demeurant à Cahors, boulevard Gambetta n° 22, veuve de Monsieur Antoine Julhia, a vendu, à Monsieur Dieudonné Babouline, employé de commerce et Madame Marie Cancé, son épouse demeurant ensemble à Cahors,

Le fonds de commerce d'armes, munitions de chasse et quincaillerie qu'elle exploite à Cahors, boulevard Gambetta n° 22.

Pour les oppositions, domicile élu en l'étude dudit M^e Malet.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers de la vendresse devront, pour conserver leurs droits, former opposition au domicile sus-indiqué dans les 10 jours qui suivront l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour premier avis :
MALET, notaire.

Etude de M^e MALET

NOTAIRE A CAHORS

Première insertion

Suivant acte reçu par M^e Malet, notaire à Cahors, le 20 mars 1919, enregistré, M. Joseph-Jean Dagnol, directeur de cinématographe et Mme Jeanne Pique, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, rue des Augustins, n° 4, ont vendu à M. César Gonzalez et Urbain Gomez, tous deux opérateurs, demeurant à Toulouse, le fonds de commerce de cinématographie, connu sous la dénomination de « Cinéma Parisien » et exploité à Cahors, rue des Augustins, n° 4.

Pour les oppositions, domicile élu en l'étude dudit M^e Malet.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers des vendeurs devront, pour conserver leurs droits, former opposition au domicile sus-indiqué dans les dix jours qui suivront l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour premier avis :
MALET, notaire.

Charrue Kirpy

Le meilleur décauvillonneur connu. Atteint à un cheval ou à un boeuf, déchausse automatiquement les vignes.

Prix : 200 fr. avec lame biseautée.

Franco Cahors.

S'adresser à Victor COMBES, Puy-Evêque, représentant.

Désirez-vous représenter

une fabrique d'Huiles et Savon ?

Des Maisons de 1^{er} ordre vous feront des offres en écrivant à la Société Méridionale de Publicité

A SALON (Bouches-du-Rhône).

Entreprise de plâtrerie

M. Charles MAURICE-BESSOU, entrepreneur de plâtrerie, prévient sa nombreuse clientèle et ses amis que, démobilisé, il est, comme par le passé, à leur entière disposition pour tous travaux de plâtrerie.

Un apprenti est demandé.

pour quelques heures à ce compteur implacable qui s'appelaït Mortal.

(A Suivre).

PIERRES A BRIQUETS 5 m/m 12 fr. le 100
Molettes et Accessoires
LAPEYRE, 74, Rue de Seine, PARIS, 6^e.

TAPIOCA

CONCURRENCE

par MANIOCA

nouveau produit importé du Brésil.
Geismar fr. L^e, 4, rue Brillat-Savarin, Paris. — Représentants demandés avec références.

MESDAMES,

DES HUILES, SAVONS ET CAFÉS

PRESQUE AUX PRIS D'AUTREFOIS

Bidon postal 10 lit.

Huile d'Olive Supérieure... 56 fr.

Huile de Table douce... 54 fr.

Huile Comestible blanche... 50 fr.

Caisse postal 10 k.

Savon blanc 72 % huile... 36 fr.